

Bellevue

Votre mairie vous informe

n°71 - Juin 2025

P. 4 Législature 2025-2030

C'est parti pour 5 ans !

P. 8 Technique

L'été à la plage

PP. 10-11 Culture

Sport et cinéma en plein air



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Editorial



Conseil administratif 2020-2025 :
Mylène Schopfer Sandoz, Bernard
Taschini et Anne-Catherine Hurny

Chers Bellevistes,

Cet éditorial a un ton différent car il est signé collectivement par le Conseil administratif 2020-2025 alors que la législature 2025-2030 a commencé le 1^{er} juin dernier.

Une page se tourne. Il convient de rappeler que notre législature a démarré dans un contexte marqué par les mesures COVID-19. Un contexte qui nous a obligés à agir de manière concrète et rapide pour assurer les prestations communales, tout en respectant les mesures édictées au niveau fédéral et cantonal. La confiance et l'entente mutuelle se sont d'emblée installées. Des valeurs qui se sont également transposées au niveau du Conseil municipal. En effet, les séances ont été marquées par des débats constructifs et l'acceptation de délibérations favorables au développement de Bellevue, la plupart du temps votées à l'unanimité. Preuve en est avec l'achat de la parcelle de l'ancienne Tuilière : en une semaine, le Conseil administratif et la commission des finances ont donné leur préavis favorable, un préavis acté par le vote du Conseil municipal.

Parlons développement. En cinq ans, le visage de Bellevue a changé. Mentionnons tout d'abord la création d'un quartier à Champ-du-Château, avec l'arrivée, fin 2021, de près de 600 habitants. Une hausse démographique qui nous a poussés à revoir nos infras-

tructures. En effet, pour répondre à la croissance des effectifs scolaires, nous avons dû libérer des salles autour du périmètre de l'école. Un processus déjà entamé, qui se poursuit avec la mise à disposition, dans le courant de l'été, de la Maison Lérina. Un bâtiment qui sera entièrement dévolu à la vie communale : espace culturel, mise à disposition de salles pour les habitants et les associations, ainsi que la nouvelle salle du Conseil municipal. Une inauguration des lieux aura lieu en septembre prochain, à laquelle la population belleviste sera conviée. Le site de Port-Gitana sera également animé par les clients de l'auberge du même nom, qui propose non seulement une brasserie mais aussi un service hôtelier.

Les accès à Bellevue, et en particulier au centre du village, ont été repensés. Agrandi, le parking souterrain Gitana compte désormais 143 places de stationnement. Menés par le canton, les travaux de requalification de la route de Lausanne ont embelli et sécurisé la traversée de Bellevue. L'office fédéral des routes, en collaboration avec le service technique communal, est actuellement en train de réaménager la route des Romelles, afin d'adapter le réseau routier local et de créer des bonnes conditions d'accès au quartier de Champ-du-Château. Complètement réaménagée, la place du village favorise les échanges et les rencontres, avec ses allées de promenade et des jeux d'eau.

Conscients des désagréments engendrés par les chantiers successifs, nous tenons ici à remercier les habitants, et en particulier les commerçants, pour leur compréhension et leur patience. Le cœur de Bellevue est attractif pour l'ensemble des commodités qu'il propose : restaurants, commerces, école, place du village et bien entendu accès au lac. Il nous tenait à cœur de le développer sans en dénaturer son caractère villageois et convivial.

La politique culturelle communale s'est également étoffée avec l'organisation de nouvelles manifestations : l'après-midi des petits en automne et un concert au bord du lac en été. Forte de son succès, la cinquième édition de Sport en été débutera à la fin du mois et proposera aux Bellevistes des cours de sport variés et adaptés à tous les niveaux. Le développement de Bellevue s'accompagne aussi par le renforcement de la politique sociale. Au cours de cette législature, une assistante sociale a été engagée et des mesures spécifiques pour les seniors ont également été mises en place. Sans oublier la politique de la petite enfance puisque cette législature a été marquée par la recherche d'un lieu pour construire une nouvelle crèche.

L'ensemble des projets cités ci-dessus ne sauraient exister sans des finances saines et rigoureusement maîtrisées. Notre solide capacité d'autofinancement nous a permis de les mener en toute sérénité, tout restant confiants pour l'avenir. Pour finir, nous tenons également à remercier l'ensemble du personnel communal pour son professionnalisme et son soutien car sans eux le développement de Bellevue ne saurait se concrétiser.

Nous souhaitons plein succès au Conseil administratif entrant et espérons qu'ils auront plaisir à poursuivre le développement communal.

Bon vent et bel été ! ■

Administration communale

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2025

Le Conseil municipal s'est réuni pour la 34^{ème} fois de la législature. Les décisions prises avaient pour délai référendaire le 14 mai 2025 :

- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2025 d'un montant de 25 000.- CHF (TTC) destiné à l'aménagement d'un abri à vélos et trottinettes supplémentaire au centre scolaire, parcelle n° 4080 du domaine privé communal, adoptée à l'unanimité,
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2025 d'un montant de 40 000.- CHF (TTC) destiné à l'acquisition d'un panneau lumineux double face d'information communale pour la place du village, parcelle n° 4038 du domaine privé communal, adoptée avec une abstention.

Le Conseil municipal a en outre procédé :

- À l'adoption de la motion « Pour proposer davantage de cours de natation, à Bellevue, sur temps scolaire avec une meilleure sensibilisation à la sécurité dans l'eau de nos écoliers de la 3P à la 8P »,
- Au traitement d'un dossier de naturalisation. ■

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2025

Le Conseil municipal s'est réuni pour la 35^{ème} fois de la législature et a procédé :

- Au renvoi en commission des finances des comptes annuels 2024 et leurs annexes dans leur intégralité,

- Au renvoi en commission des finances du rapport des comptes et de la gestion 2024 de la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements,

- Au renvoi en commission des finances, pour information (art. 20 RALAC, al. 3), des comptes 2024 des groupements dont la Commune est membre :

- Groupement intercommunal stade Marc Burdet (GISMB)
- Groupement intercommunal pour la petite enfance (GIPE)
- Groupement intercommunal de compostage de la rive droite (GICORD)
- Organisation régionale de protection civile de Valavran (ORPC Valavran)
- Au renvoi en commission des finances des comptes et du rapport de gestion 2024 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois,

- Au traitement d'un dossier de naturalisation. ■

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2025

Le Conseil municipal s'est réuni pour la 36^{ème} fois de la législature. Les décisions prises ont pour délai référendaire le 30 juin 2025 :

- Délibération relative à l'approbation des comptes annuels 2024 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2024, adoptée à l'unanimité,
- Délibération relative à l'approbation des crédits d'engagement complémentaires clôturés en 2024 et

les moyens de les couvrir, adoptée à l'unanimité,

- Délibération relative à l'approbation du rapport des comptes et de la gestion 2024 de la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB), adoptée à l'unanimité,

- Délibération relative à l'approbation des comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2024 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois, adoptée avec 2 abstentions,

- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de 3 200 000.- CHF (TTC) destiné à l'acquisition de la part de propriété par étages comprenant les appartements sis chemin des Aiglons n°s 6 et 8, propriété de la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements, immatriculée au registre foncier au feuillet DDP 3891 n° 102 de la Commune de Bellevue, adoptée avec 2 abstentions,

- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2025 d'un montant de 113 400.- CHF (TTC) destiné au versement d'une rente pont-retraite en faveur d'un employé communal du service extérieur, adoptée à l'unanimité. ■

LÉGISLATURE 2025-2030 LE CONSEIL MUNICIPAL ET LE CONSEIL ADMINISTRATIF DE BELLEVUE

Le 1^{er} juin est une date importante pour les Communes genevoises, et ce d'autant plus cette année puisqu'elle a marqué le début d'une nouvelle législature. Suite aux élections municipales 2025, les membres du Conseil municipal et du Conseil administratif ont désormais pris leurs fonctions. ■

Conseil municipal

Le Conseil municipal est l'organe délibératif de la Commune dont il contrôle la gestion et vote le budget. Le nombre de conseillers municipaux est proportionnel au nombre d'habitants. À Bellevue, le Conseil municipal est composé de 19 membres.

Pour la Législature 2025-2030, cinq partis sont représentés au sein du Conseil municipal : Parti Libéral-Radical, avec 8 sièges, Bellevue d'Avenir, avec 6 sièges, Le Centre-Vert'Libéraux, avec 2 sièges, Libertés et Justice sociale (LJS), avec 2 sièges et Union démocratique du centre (UDC), avec 1 siège.

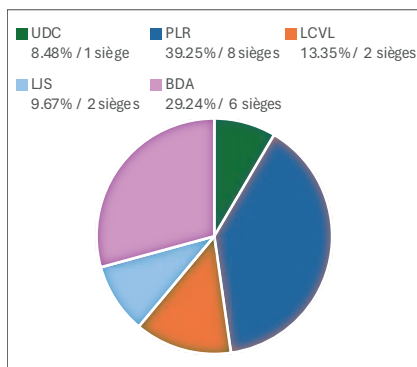
Par rapport aux élections municipales de 2020, le PLR, l'UDC et Le Centre-Vert'Libéraux (Le Centre en 2020) se maintiennent, BDA perd deux sièges et le LJS fait son entrée au Conseil municipal. À compter que parmi les 19 membres du Conseil municipal, 10 personnes sont nouvellement élues. ■

Conseillers municipaux

Alessandro Colarusso (PLR), nouvel élu
Robert Schiavo (PLR)
Cristel Costa (PLR), nouvelle élue
Alexandre Chincarini (PLR), nouvel élu
Sandrine Brügger (PLR)
Laurence Chong (PLR)
Raphaël Escalera (PLR)
Selena Cianiulli (PLR), nouvelle élue
Grégoire Delaloye (BDA)
Léonie Fallet (BDA)

Pascal Ramaciotti (BDA), nouvel élu
Frédéric Soppelsa (BDA)
Nicole Picard Flumet (BDA)
Yair Kestin (BDA), nouvel élu
Sonia Gatti (Le Centre-Vert'Libéraux)
Virginie Romagnoli (Le Centre-Vert'Libéraux), nouvelle élue
Florence Gumowski (LJS), nouvelle élue
Pascale Balestra (LJS), nouvelle élue
Christophe Ansermet (UDC), nouvel élu

Le Conseil administratif et le bureau du Conseil municipal saisissent ici l'occasion pour remercier l'ensemble des candidats qui se sont présentés aux élections municipales, nourrissant ainsi la vie démocratique locale. Leurs remerciements s'adressent aussi aux élus de la législature précédente qui ne se sont pas représentés mais qui ont, à leur niveau, grandement participé au développement de Bellevue. ■



BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Jusqu'au 31 mai 2026, le bureau du Conseil municipal sera composé comme suit :

Laurence Chong (PLR), présidente
Grégoire Delaloye (BDA), vice-président
Sonia Gatti (LCVL), membre
Pascale Balestra (LJS), membre
Christophe Ansermet (UDC), membre ■

Conseil administratif



Conseil administratif 2025-2030 :

Anne Thorel Rügsegger, Mylène Schopfer Sandoz et Jean-Marc Carrillo

Élu au système majoritaire, le Conseil administratif est chargé de la gestion de l'administration tout comme de la gestion et la conservation des biens communaux. Il élabore le budget annuel et exécute les délibérations adoptées par le Conseil municipal.

Pour la législature 2025-2030, le Conseil administratif est composé comme suit :

Mylène Schopfer Sandoz (PLR)
Jean-Marc Carrillo (PLR)
Anne Thorel Rügsegger (BDA)

À Bellevue, le deuxième tour a été annulé. Mylène Schopfer Sandoz a directement été élue au premier tour. Jean-Marc Carrillo et Anne Thorel Rügsegger ont été élus tacitement car les candidats non élus au premier tour ont retiré leur candidature.

La fonction de maire sera exercée à tour de rôle par les membres du Conseil administratif pendant une année. Du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026, Mylène Schopfer Sandoz est la maire de Bellevue. ■

NOUVEAU : 18 SUBVENTIONS EN FAVEUR DES HABITANTS



Pour donner suite à l'adoption du budget 2025, adopté à l'unanimité par le Conseil municipal en novembre 2024, le catalogue des subventions communales proposées à la population belleviste a été renforcé.

Au total, 18 mesures incitatives ont été mises à jour ou sont nouvellement proposées aux particuliers. Ces mesures s'adressent à des publics cibles variés et couvrent différents domaines, tels que l'utilisation des transports publics ou du vélo mécanique / électrique, l'accès à la culture, l'arborisation des parcelles privées ou encore le recours aux énergies renouvelables. Retrouvez le catalogue complet sur le site internet communal, sous la rubrique Mairie / Subventions aux particuliers.

À l'exception de l'allocation rentrée scolaire, qui sera proposée dès la rentrée scolaire 2025-2026, les subventions communales aux particuliers sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la réception de la mairie. ■

BAISSE DU CENTIME ADITIONNEL : QUEL IMPACT SUR VOS FINANCES ?

Bonne nouvelle pour les contribuables de Bellevue : pour la période fiscale 2025, le taux communal d'imposition passera de 41 à 39 centimes. Quel sera l'impact concret pour votre porte-monnaie ?

Comprendre le centime additionnel communal

Qu'est-ce que le centime additionnel communal ? En matière d'impôts sur le revenu, la fiscalité genevoise se compose de deux parts : l'impôt cantonal et l'impôt communal (appelé centime additionnel communal). Concrètement, le canton calcule d'abord l'impôt sur le revenu d'un contribuable en fonction de sa situation (revenu, personnes à charge, etc.). Ensuite, chaque Commune applique son propre taux d'imposition sur ce montant de base cantonal. Un centime additionnel correspond à 1% de l'impôt cantonal de base. Ainsi, avec

un taux communal de 41 centimes, un contribuable qui doit 10 000.- CHF d'impôts au canton verse en plus 4 100.- CHF à sa Commune. Avec un taux réduit à 39 centimes, il ne verserait plus que 3 900.- CHF à la Commune, soit 200.- CHF de moins.

Le Conseil municipal a décidé d'alléger la charge fiscale communale pour ses habitants en votant l'abaissement du taux du centime additionnel de 41 à 39. Cette mesure vient s'ajouter à la baisse cantonale de l'impôt sur le revenu, récemment acceptée par les Genevois, ce qui augmentera l'allégement global pour les contribuables. Pour les finances de Bellevue, chaque centime d'impôt communal représente environ 300 000.- CHF de recettes annuelles. En renonçant à ces deux centimes, la Commune percevra donc environ 600 000.- CHF de moins par an. Ce manque à gagner a été jugé soutenable grâce à la bonne situation financière de Bellevue. ■

Quel impact concret pour cinq ménages types à Bellevue ?

Revenu annuel brut	Profil	Impôt cantonal (avant réforme)	Impôt cantonal (après réforme)	Impôt communal (41 cts)	Impôt communal (39 cts)	Total (avant)	Total (après)	Économie cantonale	Économie communale	Économie totale
150'000 CHF	Couple avec enfants (2 enfants)	15'841 CHF	14'098 CHF	4'965 CHF	4'723 CHF	20'806 CHF	18'821 CHF	1'742 CHF	242 CHF	1'985 CHF
50'000 CHF	Retraitée seule	3'090 CHF	2'812 CHF	968 CHF	921 CHF	4'058 CHF	3'733 CHF	278 CHF	47 CHF	325 CHF
120'000 CHF	Célibataire actif	15'953 CHF	14'995 CHF	5'000 CHF	4'756 CHF	20'953 CHF	19'752 CHF	957 CHF	244 CHF	1'201 CHF
80'000 CHF	Couple retraités	6'179 CHF	5'623 CHF	1'937 CHF	1'842 CHF	8'116 CHF	7'465 CHF	556 CHF	94 CHF	651 CHF
90'000 CHF	Famille monoparentale (2 enfants)	5'302 CHF	4'772 CHF	1'662 CHF	1'581 CHF	6'964 CHF	6'353 CHF	530 CHF	81 CHF	611 CHF

Impôt cantonal
Impôt communal
Totaux

Les montants présentés dans ce tableau sont des estimations indicatives à titre d'exemple. Ils ne valent pas calcul officiel.

LOCATION DE SALLES À LA MAISON LÉRINA

De nouvelles salles seront tout prochainement ouvertes à la location sur notre site internet. Il s'agit des salles situées à la Maison Lérina au bord du lac. Dès mi-août 2025, vous aurez la possibilité de faire vos réservations en ligne, comme pour toutes les autres salles communales disponibles à la location. Les informations telles que les photos des salles, les prix, ainsi que les horaires de location seront à votre disposition cet été. ■

Technique, bâtiments et services extérieurs

LE CŒUR DU VILLAGE RESPIRE À NOUVEAU

Après plus de 30 mois de travaux, le cœur de Bellevue respire gentiment à nouveau. Les barrières, les véhicules et les engins de chantier se font de plus en plus rares pour laisser place aux ouvrages réalisés.

D'un côté de la route de Lausanne, la place du village, entièrement réaménagée, invite aux rencontres et aux échanges avec ses allées de promenade végétalisées, ainsi que son mobilier urbain. Des places de stationnement pour une durée maximale de 30 minutes seront prochainement disponibles.

Les équipements du bord du lac, avec la Maison Lérina et l'Auberge Port-Gitana se trouvent de l'autre côté de la route. L'incendie, survenu le 28 avril dernier, a quelque peu perturbé les plannings. L'Auberge Port-Gitana, exploitée par l'équipe du restaurateur genevois, Benjamin Luzuy, ouvrira prochainement ses portes.

Destinée essentiellement aux activités communales, la Maison Lérina compte différentes salles, dont la salle du Conseil municipal dans laquelle les mariages seront également célébrés. Ce bâtiment s'inscrit aussi dans les politiques culturelles et sociales communales puisque des locaux seront

mis à disposition des associations communales pour leurs activités, dès le mois d'août. L'objectif est également d'accueillir des expositions ou des conférences dans ce lieu. Les habitants auront la possibilité de louer des salles pour leurs événements privés.

Découvrez les coulisses de ce projet ci-dessous avec les architectes. ■

De Chat blanc Chat blanc à la Maison Lérina et l'Auberge Port-Gitana



Début 2020, septante bureaux d'architectes ont proposé un projet pour une nouvelle auberge-restaurant et un bâtiment communal dans le parc de Port-Gitana, sur un site préalablement défini et d'une emprise assez restreinte afin de laisser la plus grande surface possible au parc et aux accès à la plage. Parmi eux, notre projet, intitulé « Chat blanc Chat blanc ». La devise fait référence au film d'Emir Kusturica « Chat noir Chat blanc », dont les dernières scènes sont celles d'un grand mariage festif au bord de l'eau. Le programme, un bâtiment communal et une auberge-restaurant, nous évoquait une grande fête qui pourrait commencer au restaurant, continuer dans la salle polyvalente, se poursuivre dans le parc au bord du lac, et dont les invités fourbus rejoindraient les chambres de l'auberge – le tout sous la houlette bienveillante du Mont Blanc en arrière-plan et des deux majestueux platanes du parc.

Peu de choses à faire donc, tout était déjà là : la vue, le parc, le lac, un beau programme. Il y avait tout de même la route de Lausanne qui crée une césure

de taille entre le centre du village et le lac, et deux bâtiments existants qui occupaient la majeure partie du front du site.

Leur démolition a permis de repenser avant tout la position des volumes sur le périmètre et de créer un nouveau passage vers le lac : la route de Lausanne étant bordée de propriétés privées, cette percée permet de souligner le caractère public du lieu et de relier Port-Gitana au centre du village, de l'autre côté de la route, en diagonale du site.

Le volume du bâtiment communal possède des proportions presque carrées et l'auberge-restaurant un corps plus allongé. Le premier est positionné en exergue sur la route et son fronton marque la fin du centre civique de Bellevue. Le second est légèrement en retrait et semble ainsi faire déjà partie du parc. Leurs toits à deux pans, ainsi que l'implantation en demi-niveaux, permet l'intégration de trois étages hors-sol dans le centre de Bellevue, dont les maisons de faible hauteur font le charme.

Deux chats blancs : un de face, l'autre de profil dont les volumes simples et la colorimétrie claire cherchent à se rapprocher du contexte villageois ; tandis que la couleur bleue-verte des cadres de fenêtres nous emmène dans un univers lacustre, celui de la baignade. Ils sont posés sur des socles en béton apparent et bouchardé, rappelant la pierre, qui forment leur assise dans le parc – mais au-dessus ce sont des bâtiments en bois, légers.

De loin : des constructions villageoises, de près : des cabines de bain.

Les deux mêmes grands avant-toits triangulaires accueillent les visiteurs de la Maison Lérina et ceux de l'Auberge Port-Gitana. À l'intérieur pourtant, le parcours à travers le bâtiment offre des expériences différentes : dans le premier, après un passage par le foyer,

on est invité à monter d'un demi-niveau dans la grande salle du Lac, qui s'ouvre sur le paysage et surplombe le parc. Dans le deuxième, on entre tout d'abord dans le lobby puis on descend un demi-niveau dans la salle du restaurant, dont le large front vitré offre un contact direct avec l'extérieur, aussi bien en été qu'en hiver.

La Maison Lérina et l'Auberge Port-Gitana sont similaires mais pas identiques, reliées en sous-sol mais séparées en surface. Grâce à ce passage, le parc possède une nouvelle entrée et il pourra bientôt reprendre pleinement ses activités et accueillir de nombreuses fêtes, aussi belles que celles que nous nous étions imaginées lors de nos premières esquisses. ■

TRAVAUX

Route des Romelles

Les travaux de réaménagement des voies de circulation dans le carrefour Romelles / Lausanne, ainsi que des accès au quartier de Champ-du-Château, suivent leur cours. Depuis fin mars, le chantier se concentre particulièrement sur la réalisation d'un bassin de rétention des eaux sur la route de Lausanne, ainsi que sur la construction d'un mur de soutènement à proximité du giratoire de la sortie d'autoroute. Des mesures de circulation alternée règlent actuellement le trafic dans le secteur. Pour rappel, la route des Romelles est une route fédérale. La direction locale des travaux est assurée par le bureau d'ingénieurs civils Solfor SA.

Route de Valavran

Les travaux de sécurisation, menés sur la route de Valavran à proximité de l'arrêt TPG Colovrex, sont désormais terminés. Un îlot central a été aménagé afin de ralentir la vitesse de circulation des véhicules et renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers de la route. ■

INAUGURATION MAISON LÉRINA

Réservez la date du **samedi 20 septembre** pour inaugurer les lieux en présence des autorités communales. Informations pratiques à suivre prochainement. ■

L'ÉTÉ À LA PLAGE GITANA : TOUTES LES INFOS À SAVOIR

L'été, les beaux jours et avec eux l'envie de profiter du bord du lac. Ouverte au public entre 7h et minuit, la plage de Port-Gitana connaît chaque été une grande affluence. Baigneurs, véliplanchistes, paddleurs, etc. se retrouvent à cet endroit. Si cette effervescence rappelle, si besoin était, l'intérêt et la beauté du lieu, il convient de souligner qu'il est soumis à certaines règles.

Conformément au règlement des plages de la Commune de Bellevue, il est en effet strictement interdit de parquer tout véhicule sur le site de Port-Gitana. Les utilisateurs de vélos sont priés d'utiliser les emplacements de stationnement réservés à cet effet. Les grillades sont également interdites sur l'ensemble du périmètre. À l'exception de la terrasse de la buvette, les chiens sont interdits sur la plage.

Bronzer en musique, c'est possible avec un volume raisonnable et respectueux de ses voisins de linge de bain ! Par respect pour les usagers de la plage, ainsi que pour le personnel communal, toute personne est priée de ramasser ses déchets et de les jeter dans les corbeilles prévues à cet effet. Le site de Port-Gitana dispose également d'un écopoint à hauteur de la buvette. Des règles qui de toute évidence semblent simples mais qui sont malheureusement bien souvent bafouées. Pendant tout l'été, des gardiens de plage seront présents pour vous renseigner et permettre à tout un chacun de profiter sereinement de la plage.

Chaises longues à disposition

Dès le début des vacances scolaires estivales, le dispositif chaises longues sera de retour pour la sixième année consécutive. Les habitants de Bellevue, âgés de 16 ans minimum, pourront gratuitement emprunter une chaise

longue pour la journée en s'annonçant auprès du gardien de plage et après avoir obtenu une carte d'emprunt. Cette dernière s'obtient à la réception de la mairie sur présentation d'une photo passeport. Gratuite, elle sera ensuite conservée par le gardien de plage. Les non-résidents, âgés de 16 ans minimum, pourront louer une chaise longue pour 5.- CHF, en confiant au gardien de plage leur carte d'identité en caution.

ENTRÉE ET SORTIE DES DEUX-ROUES MOTORISÉS AU PARKING GITANA

Entre 19h et 7h, les deux roues-motorisés peuvent uniquement entrer ou sortir du parking sur présentation d'un ticket ou d'un badge, pour les détenteurs d'un abonnement. ■

Développement durable et déchets

LA RESSOURCERIE DES CHÂNATS



Depuis le mois de février, l'Espace de récupération cantonal des déchets des Chânat's compte une Ressourcerie, un lieu dans lequel vous pouvez déposer et / ou récupérer gratuitement des objets de seconde main. Une démarche qui s'inscrit pleinement dans le développement durable puisqu'elle limite la production des déchets en valorisant la réutilisation et l'échange de biens qui sont encore fonctionnels et en bon état. La Ressourcerie est accessible pendant les heures d'ouverture de l'ESREC des Chânat's, disponibles sur le site internet communal. Elle est le fruit d'un partenariat entre SIG-éco21 et l'Etat de Genève. ■

COMMUNIQUEZ DIFFÉREMMENT SUR LA GESTION DES DÉCHETS

La politique communale en matière de gestion des déchets est essentielle pour permettre à tout un chacun de réaliser un tri de qualité mais aussi assurer la propreté du territoire communal. Pour sensibiliser les habitants à ces enjeux, différents moyens de communication sont utilisés : brochure Sachez faire le tri, journal communal, site internet, etc. Afin de diversifier son contenu, les services communaux en charge de la communication et des déchets ont conjointement réalisés trois vidéos d'une minute chacune pour aborder ce sujet : valorisation des déchets de cuisine, utilisation des écopoints communaux et sanctions administratives, vous saurez tout rapidement et sur un ton un peu différent ! Découvrez-les sur Instagram @commune_de_bellevue et Facebook @1293Bellevue. ■

RETOUR SUR LE SONDAGE DÉCHETS

Au début du printemps, un sondage a été proposé à la population, afin de mieux comprendre les habitudes des Bellevistes en termes de gestion de déchets. Près de 100 habitants, provenant de l'ensemble des secteurs du territoire communal, ont répondu aux différentes questions et nous les remercions pour leur participation.

Tri des déchets de cuisine et propreté des écopoints

Les résultats obtenus ont confirmé l'idée qu'un nombre important d'habitants n'utilisent pas la

P'tite Poubelle verte pour trier leurs déchets de cuisine, tout en mettant en avant les raisons pour lesquelles ils ne le faisaient pas. Environ 40 % des sondés ne trient pas leurs déchets organiques et les jettent dans la poubelle noire (ordures ménagères). Cette pratique augmente considérablement les quantités de déchets envoyés à l'usine des Cheneviers qui, par conséquent, brûle des déchets essentiellement constitués d'eau qui auraient pu être valorisés. Dans l'ensemble, les personnes sondées sont satisfaites des structures communales tout en signalant la problématique de l'insalubrité sur les écopoints, ainsi que les dépôts sauvages. Une augmentation du nombre des levées des encombrants est également à envisager pour les prochaines années. ■

ACTIONS SIG-ÉCO21

L'administration communale a intégré le programme éco21-collectivités en 2022 et a déjà mis en place un nombre important d'actions (modification de l'éclairage public, réduction de la consommation d'énergie via des programmes ciblés pour les particuliers, sensibilisations diverses, etc.) En 2025, une nouvelle action est à l'étude pour sensibiliser et accompagner le restaurant scolaire autour du sujet des déchets et de l'économie circulaire. Une action qui permettra de diminuer essentiellement le gaspillage alimentaire par la mise en place de nouvelles habitudes. Des actions de sensibilisation à l'école ou auprès de la population sont également à l'étude. L'administration souhaite également bénéficier des services d'un gestionnaire énergie délégué pour une caractérisation des déchets sur la commune. Cela permettrait de mettre en place un plan d'actions pour améliorer la gestion et la valorisation des déchets. ■



Culture, sports et loisirs

LE THÉÂTRE S'INVITE AU PARC DES AIGLETTES



Texte de Roland DUBILLARD. Mise en scène de Jean Liermier. Les œuvres de Roland Dubillard sont gérées par MCR, Marie Cécile Renaud.

Sur l'avant-scène d'un vieux cabaret abandonné, deux anciens artistes complices échangent sur tout et sur rien. Ces deux-là bavardent, disputent, confèrent, discutent, dissertent, jacassent, papotent : ils diabloquent, quoi ! L'esprit de Dubillard (d)étonne, ses mots vont vite, ils fusent avec humour et légèreté. À la manière d'un cabaret-théâtre, les sketches s'enchaînent et tissent une toile loufoque qui fait sourire et admirer le pouvoir des mots. Un moment suspendu de théâtre en plein air. ■

Venez nombreux assister à la représentation théâtrale *Les Diablogues*, le **mardi 18 juin à 20h** sur le terrain de basket de l'école. Une pièce de

théâtre qui se jouera en plein air, sur la scène du camion itinérant du Théâtre de Carouge. Entrée libre. Dès 12 ans. Durée 1h15.

SPORT EN ÉTÉ 2025



Fraîchement dévoilé, le programme de Sport en été est dynamique et adapté à tous les niveaux ! **Du lundi 30 juin au vendredi 29 août**, saisissez l'occasion pour participer à des cours de sport entièrement gratuits à la plage Gitana, ainsi qu'au centre sportif de la Vigne Blanche. Pilates, cuisses abdos fessiers, yoga, circuit training, méditation et respiration, renforcement musculaire, zumba... À

chacun sa discipline ! Pour s'adapter au plus grand nombre, les cours seront dispensés le matin au bord du lac et en fin de journée au centre sportif. Profitez-en ! Programme complet et détaillé disponible sur le site internet communal. ■

LE 1^{ER} AOÛT SE FÊTERA À GENTHOD

La fête nationale suisse est l'un des rendez-vous incontournables de l'été. Depuis plusieurs années, elle se déroule à tour de rôle sur les communes de Bellevue et de Genthod. En 2025, rendez-vous à Genthod pour chanter l'hymne national. Informations à suivre prochainement. ■

CINE GITANA EST DE RETOUR !

DU LUNDI 4 AU SAMEDI 9 AOÛT

CINÉ Plage GITANA

LUNDI 4 AOÛT LE GRAND BAIN Age légal 12 ans	MARDI 5 AOÛT LE SENS DE LA FÊTE Age légal 10 ans	MERCREDI 6 AOÛT PINOCCHIO Age légal 8 ans
JEUDI 7 AOÛT THE FALL GUY Age légal 12 ans	 VENDREDI 8 AOÛT LE DOUDOU Age légal 8 ans	SAMEDI 9 AOÛT UN P'TIT TRUC EN PLUS Age légal 10 ans

Entrée gratuite · Projections des films en plein air à Port-Gitana à 20h30
 Pensez à prendre votre couverture !
 Les projections seront annulées en cas de mauvais temps.

Commune de Bellevue
 République et Canton de Genève

PIANOS ÉGARÉS

Les pianos égarés sont de retour dans tout le canton pour une 14^{ème} édition du 5 au 22 juin prochain. Depuis plusieurs années, la Commune est partenaire de cet événement culturel qui a pour objectif de mettre des pianos en libre-service sur la voie publique, afin de créer des moments musicaux de partage. À Bellevue, vous aurez l'opportunité de jouer ou d'écouter des morceaux mélodieux à la plage Gitana. ■

Le rendez-vous cinématographique de l'année est de retour à la plage Gitana **du lundi 4 au samedi 9 août**. Au programme : projections gratuites de films grand public sur écran géant et pieds dans l'eau ou presque ! Tous les films commenceront à 20h30. Les projections seront annulées en cas de mauvais temps. En cas d'annulation, les informations seront communiquées via les réseaux sociaux de la Commune, à savoir Instagram @commune_de_bellevue et Facebook @1293Bellevue. Il n'y a plus qu'à espérer que la météo soit

plus clémente que l'an dernier... ,

Lundi 4 – Le grand bain,
 âge légal 12 ans

Mardi 5 – Le sens de la fête,
 âge légal 10 ans

Mercredi 6 – Pinocchio,
 âge légal 8 ans

Jeudi 7 – The Fall Guy,
 âge légal 12 ans

Vendredi 8 – Le doudou,
 âge légal 8 ans

Samedi 9 – Un p'tit truc en plus,
 âge légal 10 ans ■

POINT HISTORIQUE : LE SAVIEZ-VOUS ?

Pendant la Seconde Guerre mondiale, à l'instar du massif alpin et d'autres régions du pays, le canton de Genève a été fortifié : une ligne dite de la Versoix a été édifiée à la lisière occidentale de son territoire.

Conçue en été 1940 et achevée en 1942, cette ligne comprend à l'origine 16 ouvrages, soit 4 fortins, 11 emplacements de tir et un observatoire. Elle avait probablement pour vocation de retarder un éventuel adversaire plutôt que de l'arrêter.

Située sur le territoire des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Versoix, elle prend la forme d'un Y inversé et court de l'embouchure de la Versoix jusqu'au pont de Collex, à proximité de la frontière. Présentation détaillée sur <https://museemilitaire.ch/presentation-et-historique/>.

Les ouvrages sont déséquipés et désarmés en 1949 ou 1950. Ils perdent toute valeur opérationnelle lors de la construction de l'autoroute en 1964. Au fil du temps et pour diverses raisons, 5 ouvrages sont démolis.

L'Etat de Genève en acquiert 7 en 2012, les 4 autres étant en mains privées.

Une convention est ensuite conclue avec le Musée militaire genevois afin d'en assurer la conservation, la mise en valeur et la documentation.

Une phase dite de stabilisation débute en 2018 : avec l'aide des services compétents de l'Etat, les ouvrages et leurs alentours sont nettoyés, sécurisés et d'importants travaux d'entretien sont effectués. Le Conseil d'Etat a inscrit l'ensemble des ouvrages à l'inventaire des immeubles dignes de protection en 2024.

Une seconde phase a d'ores et déjà commencé, la mise en valeur de la ligne. Outre l'entretien courant, elle comporte plusieurs volets. Une reconstitution de l'intérieur d'un fortin ; l'installation sur chaque ouvrage d'une notice explicative (physique et/ou virtuelle) ; la création d'un ou de plusieurs sentiers didactiques destinés à compléter l'itinéraire pédestre existant.

Un cheminement balisé le long de la ligne permettra en effet de découvrir les ouvrages dans leur contexte, mais aussi d'explorer le territoire de ces communes, de voir ou découvrir d'autres curiosités proches de la Versoix (installations au fil de l'eau par exemple) et d'admirer la faune et la flore locales.

Les Communes où se trouvent les ouvrages, ainsi que leurs habitants, sont appelés à jouer un rôle important dans ce processus, en accordant à cette position fortifiée tout l'intérêt qu'elle mérite, d'un point de vue historique, mais aussi touristique et écologique.

Pour atteindre cet objectif de valorisation, nous avons besoin du soutien de toutes les bonnes volontés, qu'elles soient institutionnelles ou citoyennes.

Nous recherchons toutes les informations utiles pour documenter la ligne, qu'elles soient matérielles ou immatérielles : documents, photographies, objets, témoignages ou souvenirs familiaux. La ligne de la Versoix compte sur vous.

Article rédigé et proposé par le
Musée militaire genevois
Chemin de l'Impératrice 18
1292 Pregny-Chambésy
info@museemilitaire.ch
www.museemilitaire.ch ■



Social et jeunesse

LA FÊTE DES PROMOTIONS



La fin de l'année scolaire approche à grand pas et donc bientôt les grandes vacances !

Le **vendredi 27 juin**, dernier jour d'école, les élèves pourront profiter de nombreuses animations avec leurs enseignants pendant le temps scolaire. Nous vous attendons dès 18h pour suivre le cortège qui sera mené par le groupe Batala Geneva dans des rythmes de samba et reggae. Les diverses attractions seront également ouvertes au public dès 18h. Vous aurez la possibilité de vous restaurer grâce aux nombreux stands qui vous seront proposés. La soirée se poursuivra en musique avec DJives. Un grand merci à tous ces partenaires ! ■

CANICULE : PROTÉGEONS LES SENIORS ET LES ENFANTS



Chaque été, les fortes chaleurs reviennent, parfois de façon intense et prolongée. La canicule peut représenter un danger réel pour la santé, notamment pour les seniors et les jeunes enfants, plus sensibles aux variations de température. La Commune rappelle à tous les habitants les gestes simples à adopter pour se protéger et protéger les personnes les plus vulnérables.

Les seniors : une vigilance essentielle

Avec l'âge, la sensation de soif diminue, ce qui peut entraîner un risque de déshydratation sans que la personne ne s'en rende compte. Il est donc primordial :

- de boire régulièrement de l'eau, même sans soif (environ 1,5 L par jour),
- de rester dans un endroit frais (pièce climatisée, lieu public frais),
- de fermer volets et rideaux aux heures les plus chaudes et d'aérer le soir,
- d'éviter les sorties entre 10h et 16h, moment le plus chaud de la journée.

Les enfants : des précautions simples mais indispensables

Les enfants, notamment les tout-petits, se déshydratent plus rapidement que les adultes. Pour leur sécurité, il est important de :

- leur proposer de boire de l'eau très régulièrement,
- d'éviter les sorties en plein soleil et de privilégier les jeux en intérieur ou à l'ombre,
- de les habiller avec des vêtements légers, clairs et en coton,
- de leur mettre de la crème solaire et de prévoir un chapeau si une sortie est nécessaire,
- de ne jamais laisser un enfant seul dans la voiture ou dans une pièce où l'air ne circule pas, même quelques minutes.

Soyons solidaires !

La Commune compte sur l'implication de chacun : prendre des nouvelles d'un voisin âgé, proposer un verre d'eau à un enfant ou signaler une situation à risque peut faire une vraie différence. Ensemble, nous pouvons éviter les accidents liés à la chaleur. En cas d'urgence médicale, appeler le 144. ■

Sécurité

HALTE AU STATIONNEMENT SAUVAGE AUTOUR DU BIOPARC

Le stationnement des visiteurs du Bioparc est problématique, en particulier pendant le week-end, période de forte affluence. Ce n'est pas la première fois que des véhicules se parquent le long du chemin du Planet, entravant parfois l'accès à des propriétés privées. Pour cela, la Commune tient à rappeler que le stationnement hors case est formellement interdit tout le long du chemin.

Quelles alternatives ?

Le parking du centre sportif de la Vigne Blanche est à disposition des visiteurs. Si ce parking est complet, d'autres alternatives s'offrent aux visiteurs se déplaçant en voiture : P+R Gare des Tuileries ou parking Gitana ou parking Gare Genthod-Bellevue puis bus TPG 52. L'arrêt « Valavran » des lignes TPG 20, 50, 52 et 53 se trouve à côté du parc. ■

laisser des signes évidents d'absence, vous pouvez également demander à quelqu'un de récupérer votre courrier, d'ouvrir ou de fermer vos stores, etc. La Poste propose également un service de garde du courrier.

Sécuriser les portes et les fenêtres

Portes d'entrées évidentes, il est important de sécuriser vos portes et vos fenêtres en optant pour des modèles anti-effractions, des serrures de sécurité ou encore un système de verrouillage contre le soulèvement des fenêtres. L'installation d'un système d'alarme est également un outil dissuasif. Parfois, des autocollants d'une alarme, même si celle-ci n'est pas encore installée, font impression.

Solidarité entre voisins

Le voisinage est une force. N'hésitez pas à signaler aux acteurs en charge de la sécurité communale tout comportement ou tout fait suspect dans les alentours.

Se méfier des inconnus

Tous les prétextes sont bons pour s'introduire chez vous ou faire du repérage : se faire passer pour un policier, un agent immobilier, etc. N'oubliez pas demander une preuve d'identité à toute personne inconnue qui tenterait de s'inviter chez vous et signalez toute activité suspecte aux forces de l'ordre.

Vous êtes victime d'un cambriolage ?

Gardez votre calme et n'agissez pas de manière irréfléchie car votre sécurité est fondamentale. Contactez directement la police cantonale au 117 et surtout ne touchez à rien !

Acteurs sécurité

Police cantonale 117

Police municipale du Grand-Saconnex
0800 1218 18

Python Sécurité SA 022 749 19 00 ■

COMMENT RÉDUIRE LE RISQUE DE CAMBRIOLAGES ?

Qui dit été, dit vacances ! Malheureusement, c'est également un moment propice aux cambriolages ! À quelques semaines des départs pour les grandes vacances estivales, retrouvez ci-dessous des gestes qui vous permettront d'en profiter sereinement.

Simuler une présence

Votre domicile ne doit pas avoir l'air vide. Il est donc important d'occuper l'espace, même fictivement. Pour cela, vous pouvez opter pour un éclairage aléatoire qui s'allume à des heures variables de préférence. Des détecteurs de mouvement peuvent également être installés à l'extérieur si vous habitez en maison. Pour éviter de

CONTRÔLE DE STATIONNEMENT RENFORCÉ



Pour éviter tout débordement, ainsi que les parkings sauvages, le contrôle de stationnement sera renforcé pendant toute la durée estivale, y compris les dimanches. ■

Infos pratiques

HORAIRES D'ÉTÉ POUR LA RÉCEPTION

Entre le 30 juin et le 14 août, la réception de la mairie fermera ses portes le jeudi à 18h au lieu de 19h. Des rendez-vous individuels pourront être exceptionnellement fixés pour les personnes ne pouvant pas venir en réception le jeudi avant 18h. Pour tout rendez-vous, merci d'adresser une demande par courriel sur info@mairie-bellevue.ch ou par téléphone au 022 959 88 20. ■

DES PROVISIONS PROVIDENTIELLES EN CONSCIENCE

Constituer des stocks de denrées essentielles est à la portée de chacun. Une démarche nécessaire étant donné qu'un imprévu peut survenir à tout moment. La pandémie du COVID-19 ou les phénomènes météorologiques qui ont touché différentes régions de la Suisse sont des exemples frappants.

Pour cela, l'office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays a publié une brochure et un calculateur de provisions pour aider les ménages suisses à constituer des provisions en cas de crise.

Lien vers la brochure <https://www.ge.ch/document/provisions-providentielles>
Lien vers le calculateur <https://www.notvorratsrechner.bwl.admin.ch/fr> ■

Agenda

JUIN

- 05 - 22.06 Pianos égarés. Port-Gitana.
 Mardi 10 Séance du Conseil municipal, Maison Lérina, 20h30.
 Samedi 14 et Exposition de mosaïques de l'association Les Artisans,
 salle Colovracum,
 Dimanche 15 samedi 10h-18h et dimanche 10h-17h.
 Mercredi 18 Pièce de théâtre en plein air Les Diablogues,
 préau de l'école, 20h.
 Vendredi 27 Fête des promotions.
 30.06 - 29.08 Sport en été.

JUILLET

- 30.06 - 29.08 Sport en été.

AOÛT

- 30.06 - 29.08 Sport en été.
 Vendredi 1 Fête nationale. Genthod.
 04 - 09.08 Ciné Gitana.
 Jeudi 7 Levée des encombrants.
 Samedi 30 Après-midi et soirée jeux de l'association Tous en jeux,
 Les Aiglons, 15h-minuit.

Mairie de Bellevue

Route de Lausanne 329
 1293 Bellevue
 T 022 959 88 20
info@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture de la réception

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
 Mercredi de 9h à 13h
 Jeudi de 13h30 à 19h
 Vendredi fermé

Police cantonale

T 117

Police municipale du Grand-Saconnex

T 0800 1218 18
policemunicipale@grand-saconnex.ch

Python Sécurité SA

T 022 749 19 00

Le journal communal est préparé et édité
 par la Commune de Bellevue.
 Il paraît quatre fois par an, en mars, juin,
 septembre et décembre.

La rédaction invite les associations

communales qui souhaiteraient
 annoncer un événement public
 à transmettre leurs textes
 d'ici le lundi 21 juillet 2025
 à l'adresse:
info@mairie-bellevue.ch.

Copyright photos/illustrations:

Magali Girardin, Alain Grosclaude, atelier
 ba.le, Carole Parodi, Magali Bican et images
 libres de droit.

Édition:

Conseil administratif

Conception, coordination et rédaction:
 Service communication

Mise en page et impression:
 Imprimerie du Cachot

Imprimé en Suisse à 1'720 exemplaires
 sur du papier 100% recyclé



Bellevue
 Ensemble pour un engagement durable